

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/04/2024

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 9 | 10 |

| Vote | |
|---------------|--|
| À l'unanimité | |
| Pour : | |
| Contre : | |
| Abstention : | |

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture
Le : 19/04/2024
Et
Publication ou notification
du : 19/04/2024

L'an 2024, le 11 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05/04/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/04/2024.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, M. GILLET Pascal, M. VINCENT Éric, M. GELLY Vincent, M. BOULAY Gérard, M. GOFFINET Yan, M. CARBONNIER Christophe, Mme GUESDON Denise.

Absent excusé : M. LANGLOIS Jean-François a donné pouvoir à M. Gérard BOULAY

Absente : Mme LAMOUR Stéphanie

A été nommé secrétaire : M. DUFOUR Christian

N° 2024_D_24

GROUPEMENT DE COMMANDE VIDÉOPROTECTION

Le Conseil Municipal, Vu

- Le Code général des collectivités territoriales,
- Le Code de la commande publique et notamment les articles L2113-6 et L2113-7,
- Le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'installation et la maintenance de systèmes de vidéoprotection ci-joint,

Considérant

- Les besoins communs de la CCPG et de certaines de ses communes membres en matière d'installation de vidéoprotection dans le cadre de la prévention de la délinquance sur le territoire,
- Que cet achat groupé favoriserait la pertinence d'un maillage territorial efficient, permettant ainsi d'augmenter les chances de résoudre les délits,
- L'intérêt pour la commune d'adhérer à un groupement de commandes, afin de bénéficier de l'expertise des services communautaires sur les opérations de passation des consultations, et ainsi de réaliser des économies d'échelles,
- Qu'une convention constitutive d'un groupement de commandes doit être établie entre ses membres afin d'en définir les modalités financières et de fonctionnement ;

Entendu l'exposé des motifs,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** les termes de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'installation et la maintenance de systèmes de vidéoprotection à conditions d'intégrer la possibilité de location du matériel
- **PRÉCISE** que la CCPG est désignée coordonnateur du groupement,
- **PRÉCISE** que la commission d'appel d'offres ou commission MAPA est celle du coordonnateur,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer la convention ainsi que tous documents d'y rapportant, en tant que membres de ce groupement.

République Française
Département LOIRET
Commune de Grangermont

Envoyé en préfecture le 19/04/2024
Reçu en préfecture le 19/04/2024
Publié le 19/04/2024
ID : 045-214501595-20240411-2024_D_24_2-DE



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, 11/04/2024
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET

Le Secrétaire de séance
Christian DUFOUR

